

Décision n° 2016-DC-0578 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6/12/16 relative à la prévention des risques résultant de la dispersion de micro-organismes pathogènes (légiionelles et amibes) par les installations de refroidissement du circuit secondaire des réacteurs électronucléaires à eau sous pression

(Bulletin officiel de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 15 décembre 2016)

[A consulter en pdf](#)

Source URL: <https://aida.ineris.fr/reglementation/decision-ndeg-2016-dc-0578-lautorite-surete-nucleaire-61216-relative-a-prevention>